

# SEANCE DU 26 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix-neuf octobre deux mil vingt-et-un, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur LEPETIT Pascal, Maire.

**Etaient présents** : Pascal LEPETIT, Christian DEHON, Catherine PATUREL, Madeleine BRETAGNE, Thierry LIPCZAK, Ingrid VASSE, Sylvain ALIPRANDI, Dominique LEMAIRE-VEHENT, Béatrice PINCEMAIL, Luc RICHARD, Patrick JOLIVEL, formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents excusés** : Sylvie COURTEILLE donne pouvoir à Catherine PATUREL  
Yannick DURLIN

**Etaient absents** : Alain SCHIRRER,  
François BRIERE

Madeleine BRETAGNE a été élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres votants : 12

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.  
Le maire demande l'ouverture de la séance à 19 h 02.

Le maire informe les conseillers municipaux de la démission de Mme PAVILLA Sandrine dont le siège revient à M. DURLIN Yannick. Cette attribution a été validée par les services préfectoraux.

## ORDRE DU JOUR

- Demande de subventions aux associations 2021
- Demande secours financier
- Médiathèque : Modification des horaires
- Remplacement membre commission des affaires sociales
- Fonds d'aide aux jeunes : participation financière
- Fonds de solidarité logement : participation financière
- Affaires diverses

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – 2021** – N°25

Le Maire donne lecture au Conseil des demandes de subventions émanant de différentes associations auxquelles s'ajoute la Banque Alimentaire.

Il met à disposition du Conseil le tableau récapitulatif des subventions de 2014 à 2020, et rappelle les conditions d'attributions des subventions communales.

<b><u>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</u></b>	2020	2021
A.N.E.R.V.E.D.E.L. ....	/	/
A.V.I.E.L. ....	20	20
ADS Emploi .....	40	40
Amicale des Pompiers d'Anet .....	60	60
O.N.A.C. E& L .....	20	20
Ass. contre les myopathies .....	20	20
Association des Aveugles apadvor. ....	20	20
Association des Paralysés .....	20	20

Association des Sclérosés . . . . .	20	20
Conservatoire des Espaces naturels Centre	50	50
C. F. O. . . . .	/	/
Diabétiques d'Eure-et-Loir . . . . .	20	20
Donneurs de sang du canton . . . . .	20	20
Hôpital de Houdan . . . . .	110	110
La Goujonnette subv.exceptionnelle. . . . .	/	/
Les restos du Cœur . . . . .	140	140
Ligue Contre le Cancer . . . . .	120	120
MOBILAND. . . . .	/	/
Papillons Blancs (enf.inadap) . . . . .	20	20
Roues Libres. . . . .	50	//
Secours catholique . . . . .	120	120
Société de Chasse. . . . .	450	450
Sté Protectrice des Animaux . . . . .	40	40
Fédération de pêche (exceptionnelle)	//	//
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 360</b>	<b>1 360</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder les subventions ainsi décidées et précise de ne pas verser d'aide à la Banque Alimentaire car une participation est déjà versée aux Restos du Cœur et au Secours catholique.

M. SCHIRRER arrive à 19h35 et s'excuse de son retard.

#### **SECOURS FINANCIER : - n° 26**

Le maire informe les membres présents du Conseil municipal qu'une demande de secours financier pour l'aménagement d'un véhicule pour le transport d'un fauteuil roulant a été présenté par le Fonds de compensation du handicap pour venir en aide à une personne domiciliée sur notre commune. Le coût total du projet s'élève à 12 644.18 €.

Le financement proposé est :

- prestation de compensation du handicap . . . 5 000.00 €,
- fonds de compensation du handicap . . . . . 6 729.76 €,
- l'intéressé . . . . . 764.42 €,
- Commune . . . . . 150.00 €.

La demande a été étudiée par la commission des affaires sociales qui a été un avis favorable.

Après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil municipal, à l'unanimité, acceptent de verser directement à l'intéressée 150 € (CENT CINQUANTE EUROS) pour participer à l'aménagement du véhicule pour le transport d'un fauteuil roulant.

#### **MODIFICATION DES HORAIRES POUR L'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MEDIATHEQUE – N° 27**

Afin d'adapter les horaires d'ouverture de la médiathèque aux attentes des usagers en prenant en compte les contraintes de la structure (personnel, accueil des classes. . .) et d'assurer au mieux les missions de service public ; il est proposé, qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, la médiathèque soit ouverte au public 21 heures par semaine (contre 12 heures actuellement) :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI	TOTAL
Mardi	FERME	14H00-17H00	3H00
Mercredi	9H00-12H00	14H00-17H00	6H00
Jedi	FERME	14H00-17H00	3H00
Vendredi	FERME	14H00-17H00	3H00

Samedi	9h00-12h00	14h00-17H00	6H00
<b>TOTAL H/SEMAINE</b>			<b>21H00</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la modification des horaires d'ouverture de la médiathèque proposée ci-dessus.

### **REMPLACEMENT MEMBRE COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES** – N° 28

Par délibération n° 18 en date du 09 juin 2020, les membres du conseil municipal ont décidé de la composition des différentes commissions.

Pour rappel, la commission des Affaires Sociales est composée de :

<b>AFFAIRES SOCIALES</b> 5 membres + 5 extérieurs	<u>MEMBRES ELUS</u> :	<u>MEMBRES</u>
	Madeleine BRETAGNE Sylvie COURTEILLE Christian DEHON Thierry LIPCZAK Dominique LEMAIRE- VEHENT	<u>EXTERIEURS</u> Jean-Claude FOULARD Aurélie LE DOUJET Cécile LE FAUCHEUR Daniel CRANET Jean-Louis RION
<b>Elus à l'unanimité</b>		

Suite au départ de M. FOULARD Jean-Claude et de Mme LE DOUJET Aurélie, membres extérieurs de la commission, il est proposé la candidature de Mme DEHON Ghislaine pour pourvoir au remplacement d'un membre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la candidature de Mme DEHON Ghislaine comme membre extérieur de la commission des Affaires Sociales.

### **PARTICIPATION FINANCIERE 2021 AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES** – N° 29

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental de l'Eure et Loir s'est vu confier la responsabilité du Fonds d'Aide aux Jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

A ce titre, Monsieur le Président du Conseil Départemental demande une participation de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, refuse de verser une participation au fonds d'aide aux jeunes.

### **PARTICIPATION FINANCIERE 2021 AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT** – N° 30

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental de l'Eure et Loir s'est vu confier la responsabilité du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ce fonds constitue un moyen très opérationnel pour favoriser l'accès au logement des personnes défavorisées puisqu'il alloue des aides à l'accès ou au maintien dans un logement et finance des mesures d'accompagnement social lié au logement.

A ce titre, Monsieur le Président du Conseil Départemental demande une participation de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité refuse de verser une participation au fonds de solidarité logement et rappelle que la commune s'est engagée dans un partenariat avec Eure-et-Loir Habitat pour des logements sociaux.

### **AFFAIRES DIVERSES**

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement de la requalification de la friche industrielle : un constat d'huissier est prévu le 28 octobre prochain avant les travaux de démolition courant novembre.

Une demande est adressée à la S.A. Eure-et-Loir Habitat pour proposer la gestion des biens locatifs prévus dans le projet.

Monsieur le Maire informe que les travaux de la piste cyclable entre l'étang et le centre bourg seront réalisés début novembre par l'entreprise GUERIN TP.

Monsieur le Maire rappelle que les administrés sont invités à participer à la cérémonie du 11 novembre prochain à 10 h 00 au monument aux morts près de la Médiathèque puis au cimetière sur la tombe des alliés. En raison de la Covid toujours active sur le territoire, cette cérémonie ne sera pas suivie d'un vin d'honneur.

### **TOUR DE TABLE**

L. RICHARD s'étonne de la non remise en état des lieux après la pose des panneaux d'arrêt de bus.

C.DEHON lui précise que LINEAD, responsable de l'opération, a été informé de ce constat mais rencontre actuellement des difficultés avec le sous-traitant de l'opération.

A.SCHIRRER informe qu'une convention de délégation a été actée entre le S.I.A.V.A. et la C.A.P.D. pour une durée de 15 mois. Cette convention va permettre la poursuite des fonctions du S.I.A.V.A. pour la durée indiquée.

A. SCHIRRER informe que pour des raisons personnelles il renonce à ses indemnités de maire-adjoint et qu'un courrier sera remis au maire pour officialiser sa décision.

S. ALIPRANDI informe de la présence de rats aux Gâtines d'Oulins. Le Maire précise que des appâts raticides sont à la disposition des habitants et qu'ils peuvent en faire la demande auprès du secrétariat qui transmettra au service technique afin de préparer le produit avant de venir le retirer en mairie.

T. LIPCZAK rencontre des nuisances sonores dans son quartier. Le Maire l'informe qu'en l'absence d'identité des opportunistes il faut contacter la gendarmerie.

C. PATUREL remercie les bénévoles qui ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature ». Elle remercie également les élus qui ont contribué au nettoyage des berges de la Vesgre et au retrait des embâcles. Pour poursuivre ces travaux, les bénévoles devront utiliser du matériel professionnel ou avoir recours à une entreprise.

C. PATUREL informe que la commission Animation Fête et Cérémonie travaille sur les décorations de Noël.

M. BRETAGNE rappelle que la commune a distribué des invitations pour la préparation du repas des aînés prévu le 28 novembre prochain et la confection de colis pour les personnes ne participant pas au repas. Le Noël des enfants est prévu le 15 décembre et les invitations seront distribuées prochainement.

M. BRETAGNE informe que la semaine bleue a permis à une quarantaine d'invités de voir la pièce de théâtre « un grand cri d'amour » au Dianetum.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 46.

Le prochain Conseil n'a pas été fixé.

Le Maire  
Pascal LEPETIT

La Secrétaire  
Madeleine BRETAGNE

Les Conseillers,  
Christian DEHON, Catherine PATUREL, Alain  
SCHIRRER, Béatrice PINCEMAIL, Thierry LIPCZAK,  
Dominique LEMAIRE-VEHENT, Sylvain ALIPRANDI,  
Ingrid VASSE, Patrick JOLIVEL, Luc RICHARD